

Société Alzheimer

L A U R E N T I D E S

La Ministre Marguerite Blais annonce un investissement majeur pour les Sociétés Alzheimer du Québec

Sainte-Agathe-des-Monts, le 27 octobre 2021 – Dans le cadre du lancement du *Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes 2021-2026 - Reconnaître pour mieux soutenir*, la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, a annoncé aujourd'hui un investissement majeur de 1 326 300\$ qui sera versé annuellement à la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer et à ses membres, les 20 Sociétés Alzheimer du Québec. Cet investissement permettra aux professionnels de la santé et des services sociaux de référer les personnes proches aidantes vers la Société Alzheimer de leur région, dès qu'un diagnostic est posé et tout au long de l'évolution de la maladie.

“La Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer est ravie de cet investissement majeur. Cela permettra aux Sociétés Alzheimer régionales d'offrir un soutien précoce aux proches aidants de personnes atteintes de troubles neurocognitifs. La personne proche aidante pourra ainsi bénéficier de soutien, de formation et d'un répit de qualité pour pouvoir accompagner au mieux son proche atteint. De plus, une prise en charge précoce est nécessaire pour permettre aux personnes atteintes de demeurer à domicile le plus longtemps possible, de maintenir leur autonomie et d'avoir accès à des stratégies de stimulation qui favorisent le maintien de leur qualité de vie.” Sylvie Grenier – Directrice générale de la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer

Les Sociétés Alzheimer sont des partenaires de choix des professionnels du réseau de la santé et des services sociaux et œuvrent quotidiennement pour assurer une prise en charge adéquate de la personne atteinte et de son proche aidant tout au long du continuum de soins.

La Fédération et les Sociétés Alzheimer du Québec possèdent une expertise d'accompagnement et d'intervention de plus de 35 ans, adoptant une approche centrée sur la personne qui mise sur les capacités de la personne et ce, quel que soit le stade de la maladie.

Faits saillants

- La maladie d'Alzheimer ne pas fait partie du processus normal de vieillissement, même si l'âge demeure le principal facteur de risque;

- Le Québec compte plus de 153 000 personnes atteintes d'un trouble neurocognitif (près de 10 000 dans les Laurentides) et ce chiffre devrait plus que doubler d'ici 2031;
- Le risque de développer un trouble neurocognitif double tous les 5 ans au-delà de 65 ans;
- Pour chaque personne vivant avec un trouble neurocognitif majeur, il faut compter une à trois personnes proches aidantes qui s'investissent en temps et en soins avec des impacts financiers et socio-économiques importants sur la famille et notre société. Dans 70 % des cas, les proches aidants sont des femmes.

À propos de la Société Alzheimer Laurentides

Fondée en 1983, la Société Alzheimer Laurentides est un organisme communautaire à but non lucratif reconnu par le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides et qui a pour mission de sensibiliser, d'informer, de soutenir, d'accompagner et de représenter les personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou d'un autre trouble neurocognitif majeur, de former les intervenants, les bénévoles et les étudiants ainsi que de promouvoir et contribuer à la recherche.

- 30 -

Renseignements: Laure Barnouin, Directrice des communications - Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer, 514 929-9042